

Une Maison de santé pluridisciplinaire à Bonny-sur-Loire

Des praticiens aux p'tits soins

Deux médecins généralistes, un dentiste, deux cabinets d'infirmières et une pédicure podologue ont pris possession de ce pôle devenu indispensable à l'économie de la commune.

Après Adon et La Bussière dans la matinée, les inaugurations dans le canton de Briare se sont poursuivies en début d'après-midi à Bonny-sur-Loire. Il était question cette fois du camping du val et de l'aménagement des bords de la Cheuille (voir par ailleurs), mais surtout de la maison de santé pluridisciplinaire. Ce pôle ouvert depuis 2010 a pris peu à peu ses marques et accueilli divers praticiens au fil du temps, jusqu'à en compter huit aujourd'hui. Un succès qui ravit le maire-conseiller général Michel Lechauve, mais qui a demandé une ferme volonté de la part du conseil municipal et un lourd investissement financier avec un montant global de l'opération de près de 1,2 million d'euros.

Une opération subventionnée à près de 50 %

Heureusement, cette maison de santé pluridisciplinaire était le type même de réalisation en accord avec les critères exigés par l'État (à savoir deux médecins minimum) pour être subventionnée. À l'autofinancement de la commune qui s'élève à 631 601 € (dont 300 000 € d'emprunt), se sont donc ajoutées les subventions versées par le Pays du Giennois (Région) pour 202 000 €, le Contrat de Projet Etat-Région (CPER) pour 163 200 €, la Dotation de développement rural (DDR État) pour 123 495 €, le conseil général du Loiret pour 75 000 € et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour 1 750 €.

Bonny-sur-Loire, jadis dotée de trois médecins généralistes, s'était retrouvée dans une situation difficile en 2005 à la suite du départ de deux médecins en quelques mois. « Les difficultés pour retrouver un nouveau médecin généraliste nous ont fait prendre conscience de ce qu'était la désertification médicale et des conséquences que cela pourrait avoir sur la population. Comment imaginer qu'une population, plutôt âgée



Les élus lors de la visite guidée par le maire

comme nous l'avons à Bonny, avec peu de moyens de communication soit obligée de faire 20 ou 30 km pour une simple consultation chez un généraliste ? C'est à cette époque que nous avons découvert le concept des maisons de santé pluridisciplinaire, un exemple très intéressant existait dans une commune de la Nièvre, St-Amand en Puisaye » a raconté le maire Michel Lechauve.

Essentiel à la survie du centre bourg

La municipalité a donc décidé de se lancer dans ce projet avec la volonté de le réaliser en centre-ville : « nous étions conscients que cela serait plus coûteux mais c'était aussi l'occasion de réhabiliter un secteur bâti ancien ». Le conseil municipal réfléchit dès 2005 à une structure pluridisciplinaire. En 2006, la commune fait l'acquisition de l'immeuble appartenant à la SCI créée par les deux

médecins alors associés et jugeant ces locaux trop petits, procède à une extension en achetant l'immeuble voisin en 2007 (23, 25 et 27 Grande rue).

À cette époque, le conseil constate également une dégradation du centre-ville au profit de sites commerciaux se développant en périphérie, et est persuadé qu'une maison de santé permettrait de participer à la survie du centre bourg, dans le voisinage de la pharmacie. La réhabilitation de ces immeubles a alors été étudiée de près pour correspondre aux besoins émergents et aux technologies nouvelles.

Une aide à l'installation et pas de loyers pendant 18 mois

En 2008, la demande de permis de construire est déposée et les dossiers de demande de subvention transmis. Les travaux sont réalisés de 2009 à

2012, les praticiens s'installant définitivement dans les lieux en 2010 et 2011. « Ce ne fut pas un chantier toujours facile, une réhabilitation est toujours plus compliquée qu'une réalisation neuve mais l'important c'est d'y être arrivé ! » a ajouté le maire. Et pour faciliter l'installation des nouveaux praticiens, le conseil municipal accorde une aide de 5 000 € et une exonération de loyers dans la limite de 18 mois après le commencement de l'activité.

Il reste encore un local disponible

Les Bonnychons ont aujourd'hui dans leur commune un service médical et paramédical essentiel et regroupé sous un même toit, avec deux médecins généralistes, les docteurs Xavier Caillard et Nadia Shestakova mais également un chirurgien-dentiste, Vincent Frégeai ; le cabinet d'infirmières Desbois-Lefevre-Vigneron ; le cabinet d'infirmière Giacomini

et une pédicure podologue Gaëlle Boizeau.

L'ensemble des professionnels de santé qui occupent cette Maison de santé ont par ailleurs constitué une société civile de moyens, pour gérer les espaces et équipements communs, pour recruter éventuellement du personnel commun et pour mener un véritable projet de santé locale, projet qui devrait bénéficier des Fonds d'intervention pour la Qualité des Soins. Dans son discours, Michel Lechauve a même précisé : « Un local est prêt pour accueillir un autre professionnel de santé s'il se présentait, et s'il le fallait l'extension du bâtiment serait toujours envisageable. »

Un exemple de dynamisme et de volonté qui a été applaudi par tous et salué par le sénateur et président du conseil général Éric Doligé, puis par la conseillère régionale Anne Leclercq et le Préfet Michel Camux. Un exemple qui pourrait aussi inspirer d'autres communes.



Le docteur Vincent Frégeai, chirurgien-dentiste